Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 45 (1983)

Heft: 10

Rubrik: Bulletin d'essai tenant compte de l'aptitude pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sion, remorques autochargeuses, andaineuses à toupies, charrues, herses, fraises rotatives, pulvérisateurs, distributeurs d'engrais, semoirs, bineuses, nettoyeurs à haute pression et scies à moteur. Cette offre très considérable est complétée par l'adjonction de machines pour le déneigement des routes communales. Bien entendu, il convient de mentionner également les matériels d'intérieur de ferme tels que machines à traire, articles pour étables, souffleurs et distributeurs de fourrage ainsi que les installations pour l'aération du foin en grange.

U. He. (Trad. H. O.)

Remarques de la Rédaction: Nous présentons nos félicitations à la firme Kurt Studer, Ateliers Mécaniques SA de 3327 Lyssach à l'occasion de son jubilé de 25 ans. Nous sommes heureux que Monsieur Kurt Studer ait réussi à créer une entreprise remarquable, aménagée d'une façon moderne et opportune grâce à ses connaissances, son expérience et sa ténacité. Nous lui souhaitons succès et satisfaction pour les 25 ans à venir et le remercions des services qu'il a su rendre à l'agriculture.

Problèmes de la mécanisation

Bulletins d'essai tenant compte de l'aptitude pratique

Les experts du groupe de travail «Mécanisation et problèmes techniques» de la CEA se sont réunis à Vienne sous la présidence de M. F. Geiger, dr ing. (A). A la suite d'une orientation sur la collaboration avec les stations d'essai européennes, les experts des organisations agricoles ont exigé une meilleure prise en considération, au cours des essais, des exigences que les paysans posent aux machines agricoles en tant que complément de la partie purement techniques des épreuves. De plus, on souhaite l'adjonction aux bulletins d'essais d'une in-

dication relative à l'aptitude pratique des machines examinées en vue d'épargner des déceptions aux acheteurs de machines forcés d'en faire des expériences ultérieures à leurs dépens.

La situation économique précaire de l'agriculture impose une réduction des plus rigoureuses des frais de production. C'est pourquoi les agriculteurs invitent les institutions préposées aux essais à standardiser les réglements d'essai et à reconnaître mutuellement leurs attestations. Les double emplois usuels jusqu'ici favorisent non seulement une tendance à un protectionnisme désormais suranné, mais causent aussi, aux dépens des constructeurs et du commerce des machines agricoles, des frais évitables considérables qui sont, en définitive, payés par les clients. Par le moyen de contacts plus étroits et d'échanges d'informations plus complets, le groupe de travail de la CEA doit contribuer plus efficacement à empêcher la promulgation de réglementations préjudiciables à l'agriculture.

Trad. H.O.

Sur la demande du groupe de travail, le Service technique de l'ASETA a fait auprès des Etats membres de la CEA une enquête sur «L'équipement légal des véhicules agricoles» prescrit. Le résultat de l'enquête a été présenté par le délégué de l'ASETA auprès du groupe de travail Mécanisation de la CEA, Monsieur Werner Bühler, à l'occasion de la séance mentionnée. Cet exposé a aussi suscité beaucoup d'intérêt parmi les délégués de l'industrie. Malheureusement, cette enquête a démontré une fois de plus que, dans ce domaine, nous sommes encore loin d'une harmonisation européenne des prescriptions relatives.

Délégués de l'ASETA réservez les **23/24 septembre 1983** pour la **57ème Ass. des délégués** à Weinfelden TG. Merci!

Le Secrétariat central